

érudits, et la mémoire de ces magistrats, qui devrait être vouée à la reconnaissance publique, reste enfouie dans les registres poudreux ! Cependant ces hommes, avec une persévérance infatigable, au milieu des embarras de toutes sortes : absence de professeurs, la guerre, la famine, la peste, des impôts d'une rentrée difficile, ont pu, sans se décourager, élever des édifices, constituer l'enseignement public et aller jusqu'à la gratuité !

41° « Tous les gens de lettres passants, allants et venants tant deçà que delà les monts ou à Tholozé venant aud. collège seront reçus par honneur et aux pauvres sera aydé de la passade... »

Voilà certainement une clause qui fait honneur à l'esprit littéraire du xvi<sup>e</sup> siècle plus qu'on ne saurait le démontrer. La difficulté des voyages rendait cette charge moins onéreuse qu'elle le serait à notre époque ; néanmoins c'est pour nous un exemple à imiter en réservant l'accueil le plus hospitalier aux littérateurs, aux savants et aux artistes qui passent dans notre ville.

Aneau n'acheva point la période pour laquelle il s'était engagé à régir le collège (419) ; il fut massacré, le 5 juin 1561, dans une sédition populaire occasionnée par l'acte de dévotion d'un ouvrier de la religion réformée qui, à la procession de la paroisse de Saint-Nizier, pour la Fête-Dieu, foula le Saint-Sacrement à ses pieds.

Il paraît que le collège fut indiqué à la populace comme étant un foyer de réforme ; on s'y porta en tumulte, l'infortuné Aneau se présenta, cherchant à calmer cette foule exaspérée, sa voix fut méconnue et il fut massacré impitoyablement (420).

Cet événement a été raconté de diverses manières et

, (119) Jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1562.

(120) Registre consulaire, BB 82, 1561. fol. 45 et 46.